
TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ

POINT D'ÉTAPE

LUNDI 1^{er} JUILLET 2019

à l'Institut de l'Information Scientifique
et Technique (INIST)

ARTEM
VAL DE VILLERS
BRABOIS

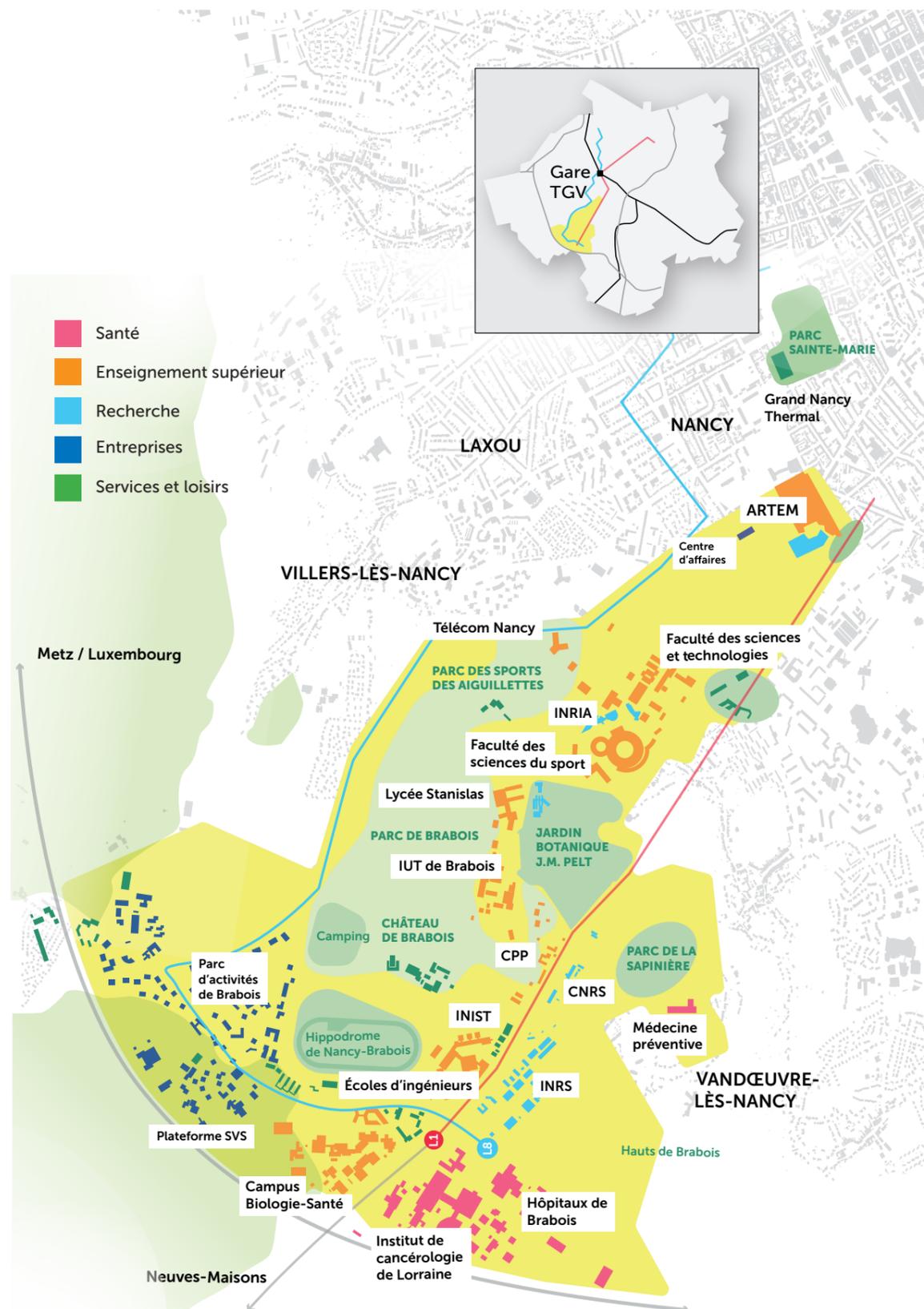
**HENRI,
POINCARÉ**

T E C H N O P Ô L E



métropole
GrandNancy

TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ



LE LANCEMENT DU TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ, LE 19 JUIN 2018 SUR LE CAMPUS ARTEM, S'ÉTAIT ACCOMPAGNÉ DE LA PRÉSENTATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE PRÉCISE. LE DOCUMENT DÉTAILLAIT LE PROGRAMME D'ACTIONS À CONDUIRE AFIN DE FAIRE DE CE TERRITOIRE DE 576 HECTARES L'ESPACE MAJEUR DE LA MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION. LES OBJECTIFS COUVRENT L'ENSEMBLE DES ENJEUX : ÉCONOMIE, AMÉNAGEMENT URBAIN ET PAYSAGER, MOBILITÉS, IMMOBILIER ET SERVICES. SEULE UNE APPROCHE GLOBALE EST SUSCEPTIBLE DE RENOUVELER L'ATTRACTIVITÉ DE CE TERRITOIRE ARTICULÉ AUTOUR DU PLATEAU DE BRABOIS, DU SECTEUR VAL-DE-VILLERS-AIGUILLETES ET DU CAMPUS ARTEM. EN EFFET, LES ÉTUDES PRÉALABLES ONT DÉMONTRÉ QUE POUR BÂTIR UNE REFONDATION RÉELLE DU TECHNOPÔLE, IL CONVENAIT D'ENGAGER UNE DÉMARCHÉ ET DES ACTIONS PORTANT D'UNE PART SUR L'ÉCONOMIE ET L'INNOVATION ET D'AUTRE PART SUR LA QUALITÉ DE VIE DES SALARIÉS ET DES USAGERS SUR LE TERRITOIRE TECHNOPOLITAIN.

LA PRÉCÉDENTE RENCONTRE S'ÉTAIT CONCLUE PAR UN ENGAGEMENT À ORGANISER DES POINTS D'ÉTAPE RÉGULIERS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE CE PROJET MÉTROPOLITAIN MAJEUR. VOUS TROUVEREZ, DANS LE PRÉSENT DOCUMENT, L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHÉ.

VOLET ÉCONOMIE/ INNOVATION

1. La société d'économie mixte Henri-Poincaré, un outil pour l'innovation

Elle constitue l'outil de développement de l'innovation à l'échelle du Grand Nancy. Créée le 19 juin 2018 et immatriculée le 29 novembre 2018, la société d'économie mixte Henri-Poincaré (SEM Henri-Poincaré) compte désormais trois salariés. Sa vocation est triple : elle coordonne l'écosystème de l'innovation métropolitain, facilite l'innovation au sein des entreprises et développe le Technopôle Henri-Poincaré.

Depuis sa création, la SEM a structuré son offre de services en cohérence avec les acteurs de l'innovation métropolitains et régionaux, obtenu le label

« Technopole by Retis » et lancé un calendrier partagé des événements liés à l'innovation (openagenda.com/nancy-innovation). Elle a également représenté le territoire lors d'événements nationaux à Paris (Hello Tomorrow 2019) et à Nice (50 ans de Sophia Antipolis) et prépare les conditions de l'obtention du label CEEI (Centre européen d'entreprise et d'innovation). Son directeur exécutif, Romain Petit, a par ailleurs été élu au sein du conseil d'administration de Retis, le réseau national des Technopôles et structures de soutien à l'innovation.

RENDEZ-VOUS LE 27 SEPTEMBRE 2019 AU VILLAGE DE L'INNOVATION

La rentrée de la SEM Henri-Poincaré sera marquée par l'organisation de la première Fête de l'innovation métropolitaine le 27 septembre 2019 sous la forme d'un « Village de l'innovation », conjointement à la Fête du Technopôle et de la mobilité. Cet événement marquera le lancement officiel de la démarche « Grand Nancy Innovation » et

de ses services associés, ainsi que l'ouverture d'un portail internet.grandnancy-innovation.eu. Cette plateforme en ligne visera notamment à simplifier le parcours de l'entrepreneur dans le Grand Nancy. Parallèlement, la SEM a engagé un travail collaboratif avec le CNRS en vue d'accompagner la mutation immobilière d'une partie du site de

l'INIST (Institut de l'information scientifique et technique) à Brabois, où elle s'installera en septembre prochain. Enfin, la SEM organise une offre de parcours résidentiels au sein de locaux labellisés « Grand Nancy Innovation » à la fois sur le Technopôle et à l'échelle de la Métropole.

2. Une offre foncière et immobilière au service des entreprises

Le Technopôle Henri-Poincaré constitue un site d'implantation attractif pour les entreprises. Plusieurs démarches ont été engagées, afin d'amplifier cet attrait. Il s'agit concrètement de reconstituer une offre immobilière en adéquation avec le marché, grâce à la réhabilitation de bâtiments existants en voie d'obsolescence et à des programmes spécifiques complétant la diversité de l'offre.

Programmes neufs

Solorem, associée à Immobilière Georges, construit un programme mixte à l'entrée Sud du campus Artem. Les 3 000 m² de plancher, dont 150 m² de commerces ouverts sur la place de Padoue, seront occupés pour moitié par ICN Business School.

Solorem conduit une étude de faisabilité, afin d'engager la construction d'un programme mixte sur le site de

l'ancien Centre d'accueil des technologies, sur le Parc d'activités de Brabois. À terme, environ 12 000 m² d'ateliers/bureaux/laboratoires modulables accueilleront des entreprises innovantes.

Rénovation du Parc d'activités de Brabois

Solorem a confié au cabinet Avant-Projet une étude préalable à la rénovation du Parc d'activités de Brabois. Il s'agit concrètement d'identifier les opportunités de réhabilitation ou de densification en vue d'accompagner les propriétaires de patrimoine bâti. Ces derniers se sont vu adresser des questionnaires afin de compléter le diagnostic. Les potentiels de développement identifiés, qui feront l'objet d'un accompagnement spécifique, permettront d'établir des préconisations sur l'évolution du règlement d'urbanisme.

POLE DE CENTRALITÉ : LE QUARTIER DE L'INNOVATION

L'audit mené en 2011 avait relevé l'absence d'un espace central sur le périmètre du Technopôle Henri-Poincaré. Ce quartier dévolu à l'innovation verra le jour autour d'un ensemble de bâtiments situés à proximité de la rue Jean-Zay (anciennement allée du Parc de Brabois) : INIST, future Maison de l'innovation technopolitaine, Château de Brabois, ancienne présidence de l'INPL et Incubateur lorrain.

La libération progressive de plus de 8 000 m² sur le site de l'INIST,

propriété du CNRS, ouvre par ailleurs la voie à une nouvelle destination pour ces surfaces auparavant dédiées à la numérisation et au stockage des publications scientifiques. Une démarche de partenariat entre le CNRS et la SEM Henri-Poincaré est en cours afin de préfigurer leur avenir. Le site pourrait se muer en pépinière d'entreprises innovantes à forte dominante technologique. Cette démarche expérimentale sera conduite, dans un premier temps, sur un plateau de 400 m².

Le projet de Maison de l'innovation technopolitaine, inscrit dans le Pacte d'innovation État-Métropole signé en 2017 par le Grand Nancy, avait une vocation initiale de pépinière et hôtel d'entreprises. Repensée en complémentarité avec le projet du CNRS sur le site de l'INIST, la programmation du bâtiment est en cours. Celui-ci sera davantage orienté vers l'innovation ouverte : fablab, plateforme technologique, démonstrateur, etc.

UN HÔTEL À PROJETS AU CHRU

Le CHRU programme l'ouverture, sur 11 200 m² à Brabois, d'un Institut pour la recherche et l'innovation en santé (IRIS) orienté autour de l'intelligence artificielle au service des patients. Le Pacte d'innovation État-Métropole prévoit d'établir dans ce lieu, un hôtel à projets économiques liés à la santé (IRIS Valley). La première pierre de cet espace de 450 m² dédié à l'hébergement de start-up, d'entreprises en contrat de recherche avec le CHRU et de chercheurs étrangers développant une innovation, a été posée le 5 mars 2019.

VOLET TERRITORIAL

1. Un Projet urbain et paysager pour l'ensemble du site

Le territoire du Technopôle Henri-Poincaré est à la fois physique (zones d'activités, campus, établissements hospitaliers, parc boisé, etc.) et immatériel de par les liens tissés entre entreprises, innovation et recherche. Toutefois, l'organisation de cet espace, composé de trois niveaux majeurs (Artem, Vélodrome-Aiguillettes, Plateau de Brabois) nécessite un travail urbain coordonné. En effet, les critères de qualité urbaine et

paysagère constituent des enjeux majeurs d'attractivité. À ces fins, la Métropole et Solorem engagent la réalisation d'un Schéma directeur d'aménagement avec l'ambition de coordonner l'ensemble des projets urbains et immobiliers sur ce territoire. Une consultation pour retenir une équipe de maîtrise d'œuvre a été lancée. Le lauréat sera désigné à la fin de l'année.

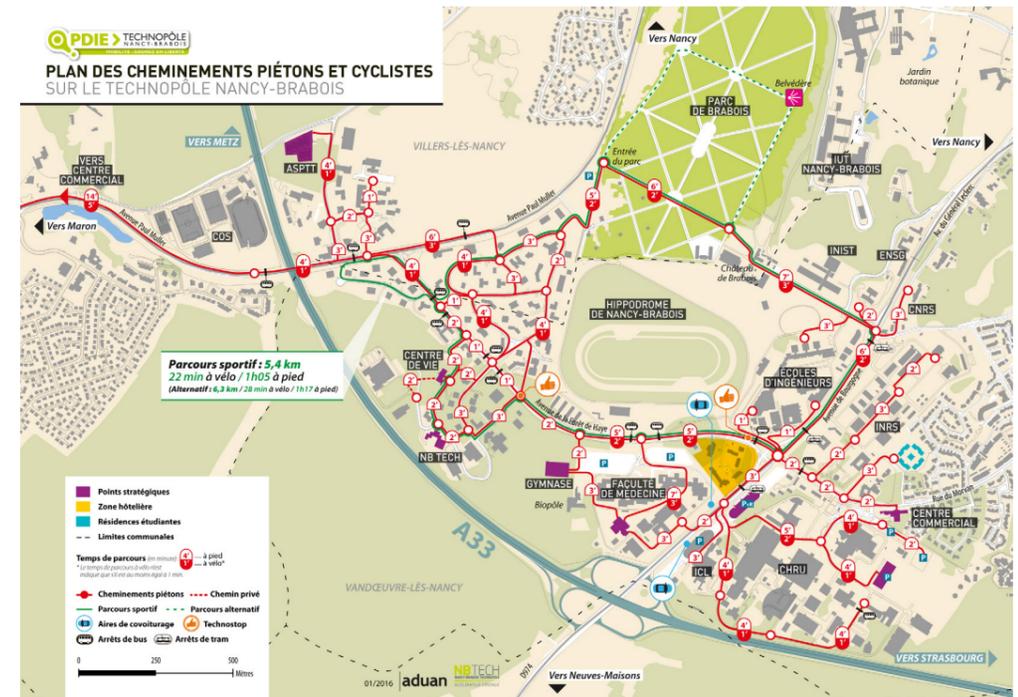
LA VITRINE DU CHÂTEAU DE BRABOIS

Aux portes d'un vaste parc arboré, le Château de Brabois et ses écuries constituent un outil au service du Technopôle. Le site, propriété du Grand Nancy depuis 1995, s'apprête à changer de vocation. Il va accueillir à l'horizon 2022 une brasserie, un restaurant, ainsi que des espaces dédiés aux séminaires d'entreprises. Le projet de réhabilitation fait l'objet d'un partenariat avec le CAPs de Rosières-aux-Salines.

2. Les mobilités

Le Nouveau Tramway constituera le moyen de transport direct entre les sites du Technopôle Henri-Poincaré depuis le campus Artem. La délibération votée le 25 mai 2018 par le Conseil métropolitain a acté la nécessité d'accéder au Plateau de Brabois par une ligne de tramway sans rupture de charge. Le comité de suivi chargé par la suite de déterminer la meilleure solution pour monter sur le plateau a retenu l'option d'un tracé démarant au pied de la Faculté des Sciences, rejoignant ensuite le coteau du Montet puis le Plateau de Brabois au moyen de deux ouvrages de franchissement. L'enquête publique aura lieu du 27 août au 30 septembre prochain. La mise en service de la montée de Brabois est prévue en 2026.

Parallèlement, le Grand Nancy et son nouveau délégataire des transports Keolis lancent le 26 août un réseau nouvelle formule. Ce dernier sera articulé autour de quatre lignes principales dotées d'horaires étendus et d'un meilleur cadencement. Parmi elles figurent la ligne 1 du tramway et la ligne Tempo 3 Seichamps Laxou-Provinces, qui bénéficiera d'une extension à Villers-campus, mettant ainsi le Campus des Aiguillettes en liaison directe avec le centre-ville de Nancy par cette autre ligne structurante. Les fonctions de la ligne 8 qui avait été retravaillée pour accélérer la liaison entre le centre-ville-gare SNCF et le Plateau, y compris la navette Brabois express en renfort, seront reprises par la nouvelle ligne 10.



3. Les services

L'attractivité du Technopôle passe aussi par un haut niveau de services. Ils améliorent la qualité de vie des usagers et des salariés du site, favorisent les rencontres et suscitent un sentiment d'appartenance à l'ensemble technopolitain.

L'agence de développement Scalen, mandatée par la Métropole, a rendu en janvier 2019 une étude faisant un état des lieux et des propositions dans ce domaine. Son constat est double : d'un côté, l'offre de service publique et privée existante n'est pas assez identifiée, de l'autre, certains types de services apparaissent insuffisants.

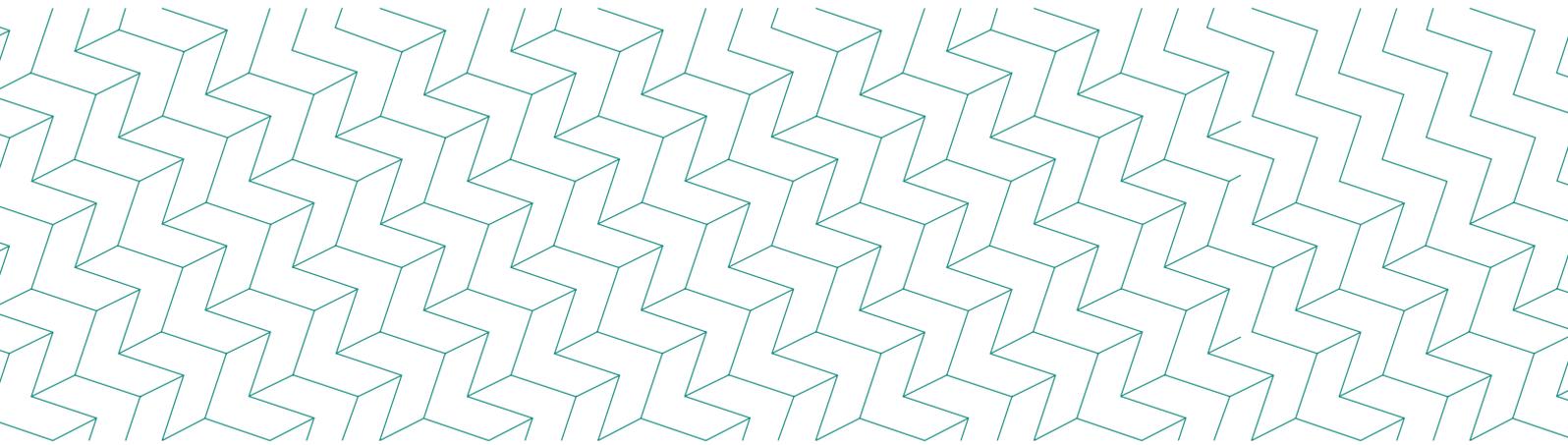
Scalen a établi sur cette base neuf préconisations.

L'agence invite à mieux faire connaître l'offre existante, à renforcer le programme d'animation, à mettre en place des navettes autonomes et à installer la location de vélo sur le plateau. Elle propose par ailleurs de déployer des solutions de garde d'enfants, de créer des espaces de convivialité et de favoriser l'émergence d'une offre de restauration diversifiée, de bars et de pubs. Enfin, trois espaces « pilotes » à développer pourraient être identifiés.

Il s'agira dans un second temps de mettre en œuvre ce programme qui implique l'ensemble des acteurs du Technopôle. Dans cet esprit, le Jardin botanique Jean-Marie Pelt ouvre ses portes à l'heure du déjeuner entre les mois d'avril et octobre.

ET AUSSI :

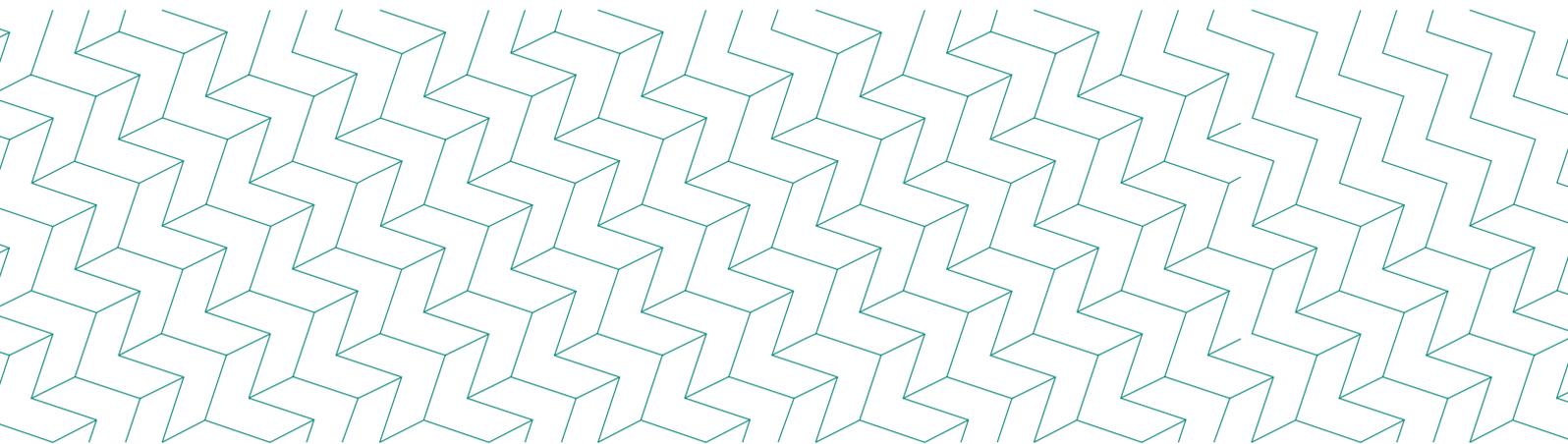
- > Livraison du Pôle Biologie-Santé en septembre 2018 (1 800 étudiants supplémentaires sur le Technopôle)
- > Inauguration du bâtiment regroupant l'ensemble des laboratoires de biologie et de bio pathologie le 1^{er} juillet 2019 en remplacement de la tour Drouet, sur le site du CHRU.
- > Inauguration de l'Institut Jean Lamour le 5 avril 2019, le plus important laboratoire de recherche sur les matériaux innovants en France avec 500 personnes.
- > Fête de la mobilité et de l'innovation du Technopôle le 27 septembre 2019.
- > Nouvelle signalétique et un nouveau plan de jalonnement programmés en 2019 pour l'ensemble du Technopôle Henri-Poincaré.
- > Un Plan de Déplacement Inter-établissement arrivé à maturité.



TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ

POINT D'ÉTAPE

01/07/2019



**métropole
GrandNancy**